

Fiche descriptive générique

Production d'événements

**Événementiel et développement durable :
progresser vers des événements plus
responsables**

Version au 18/02/2025



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

Une intervention construite pour passer à l'action à l'issue de la formation

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes personnes en charge de l'organisation d'événements (culturels, sportifs, professionnels, ...)

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

Objectif général :

- Initier et structurer sa démarche de progrès vers une production d'événements plus responsables

Compétences opérationnelles :

- Identifier les impacts positifs et négatifs de son événement
- Maîtriser les différents enjeux du développement durable en lien avec l'organisation de son événement.
- Définir la politique RSE/RSO de son événement en respectant les étapes clés de celle-ci et la singularité de son projet.
- Créer des outils de pilotage pour évaluer ses pratiques et s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucune connaissance préalable particulière.

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

CONTENU

Pourquoi rendre les événements plus responsables ?

A l'aide de la *fresque de l'événementiel* (atelier de sensibilisation, collectif, ludique et collaboratif, développé par le Réseau Eco Événement) :

- Prendre conscience des impacts environnementaux générés par les modèles traditionnels d'organisation en parcourant les principaux champs d'actions d'un événement.
- Faire émerger les conséquences des dérèglements climatiques et sociétaux sur les organisateurs d'événements (tous secteurs confondus) jusqu'au point de rupture.
- Envisager des pistes de résilience pour que le secteur de l'événementiel se réinvente.

Questionner son mode opératoire par le prisme du développement durable et de la RSE/RSO :

Prendre de la hauteur par rapport à ses pratiques à la lumière de quelques apports théoriques, références clés et outils pour faciliter le passage à l'action, faire émerger de nouvelles manières de faire :

- Développement durable, RSE/RSO : de quoi parle-t-on ?
- Les trois types d'enjeux (environnementaux, sociaux et sociétaux) et leur application dans le domaine de l'événementiel.
- Labels, normes, référentiels, etc. comme outils de pilotage et de valorisation de sa démarche de progrès.
- Identification des principaux leviers d'actions qui font consensus

Les étapes pour établir une démarche de progrès cohérente et efficace :

Connaître et s'appropriier les différentes étapes et les concepts associés pour la réussite de son projet :

- Diagnostic / T0



- Prise en compte des parties prenantes (des outils pour les identifier et les mobiliser)
- Définir ses objectifs pour définir sa politique et le plan d'actions qui en découle
- Petits conseils pour grandes réussites : théorie des petits pas, prioriser, communiquer et célébrer avec ses parties prenantes
- Les outils de mesure pour s'évaluer et communiquer

À chacun sa démarche de progrès :

Mise en place d'une démarche de progrès propre à chaque projet, en lien avec la raison d'être, l'histoire et l'ancrage territorial de l'événement.

- Présentation des critères à prendre en compte
- Appropriation/travail personnel chacun sur son projet et restitution avec travail de co-développement pour enrichir les travaux
- Présentation de quelques ressources à disposition
- Quizz et questionnaire de satisfaction

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

CHESNEAU Alexandra

Forte d'une expérience de près de 20 ans en tant que chargée de projets événementiels, puis de responsable de la communication et marketing dans le secteur événementiel sportif et culturel, nourrie par l'envie de participer à la transition écologique, Alexandra anime des séminaires et/ou ateliers de sensibilisation et accompagne les professionnels dans la mise en œuvre concrète de leur démarche RSE/RSO.

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).

MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 2 jours (14 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)



Tarif public : **1 320 €** par participant (net de taxes)

Tarif spécifique destiné aux personnes physiques, aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 10 000 habitants :

925 € par participant (net de taxes)

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 92 % (taux de répondants 0 % à la date du 18/02/2025)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35



Formation Professionnelle